Envoyé en préfecture le 23/11/2022
Reçu en préfecture le 23/11/2022
Publié le 24/11/2022
ID : 038-213800535-20221116-DB221116_171-DE

territoire d'énergie ISÈRE

Autorisation de Modification d'Ouvrage
Electricité - Eclairage Public - Opérateur téléphonique
Département de l'Isère

Commune : **BOURGOIN-JALLIEU**

Opération N° **22.001.053**

Libellé de l'affaire : **Enfouissement Rue des Ecoles**

Entre les Soussignés:

Territoire d'énergie Isère (TE38) 27 rue Pierre Sémard 38000 Grenoble	et	Monsieur le Maire **COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU** BP 428 38317 BOURGOIN JALLIEU
représenté par son Président dûment habilité à cet effet, et désigné ci-après par l'appellation "TE38", d'une part,		agissant tant en son nom personnel que pour le compte de ses ayants droit, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Après avoir pris connaissance du tracé du (des) branchement(s) sur la (les) parcelle(s) désignée(s) par :

Le N° **127** de la section **AL** au lieu-dit : ***0001 DES PAQUERETTES***.

Le propriétaire autorise TE38 à modifier la nature du branchement électrique, d'éclairage, ou de l'opérateur du réseau de télécommunication existant, conformément au plan et au descriptif ci-joint, avec éventuellement confection d'une tranchée, création d'un surplomb, ou reprise en façade sur ladite parcelle.

Par voie de conséquence, TE38 et les entreprises, pourront faire pénétrer sur la propriété les entrepreneurs dûment accrédités en vue de la construction, l'entretien, la surveillance et la réparation des ouvrages ainsi établis.

Le propriétaire autorise également la modification du branchement existant en façade et le nouveau tracé éventuel sur celle-ci.

Les travaux sont à la charge du Maître d'Ouvrage.

Le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente autorisation à la connaissance des personnes qui acquièrent des droits sur la (les) parcelle(s) traversée(s) par cet ouvrage, notamment en cas de transfert de propriété.

La présente autorisation prend effet à dater de ce jour et est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question.

Fait à ....., le .....

En deux exemplaires,

Le Président de TE38,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le Propriétaire : Monsieur le Maire COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Envoyé en préfecture le 23/11/2022
Reçu en préfecture le 23/11/2022
Publié le 24/11/2022
ID : 038-213800535-20221116-DB221116_171-DE

Affaire Te38 : 22.001.053 | Objet : Enf. BTA/Ecl/FT RUE DES ECOLES

ERCD Groupe K3E Ingénierie

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE

BOURGOIN-JALLIEU

TE38
SYNDICAT DES ENERGIES
DU DEPARTEMENT DE L'ISERE
25/27, Rue Pierre Sémard
38 000 GRENOBLE

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL AU 1/200

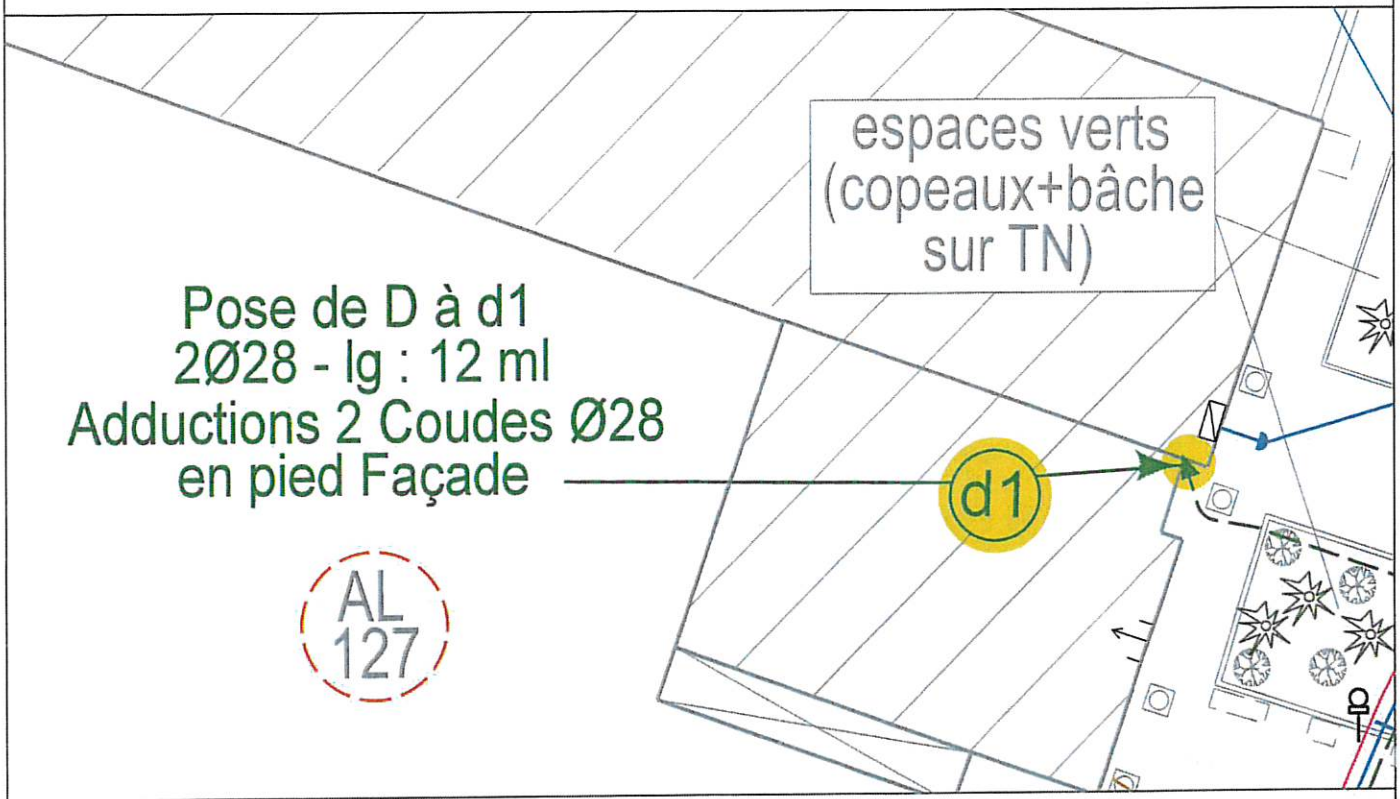

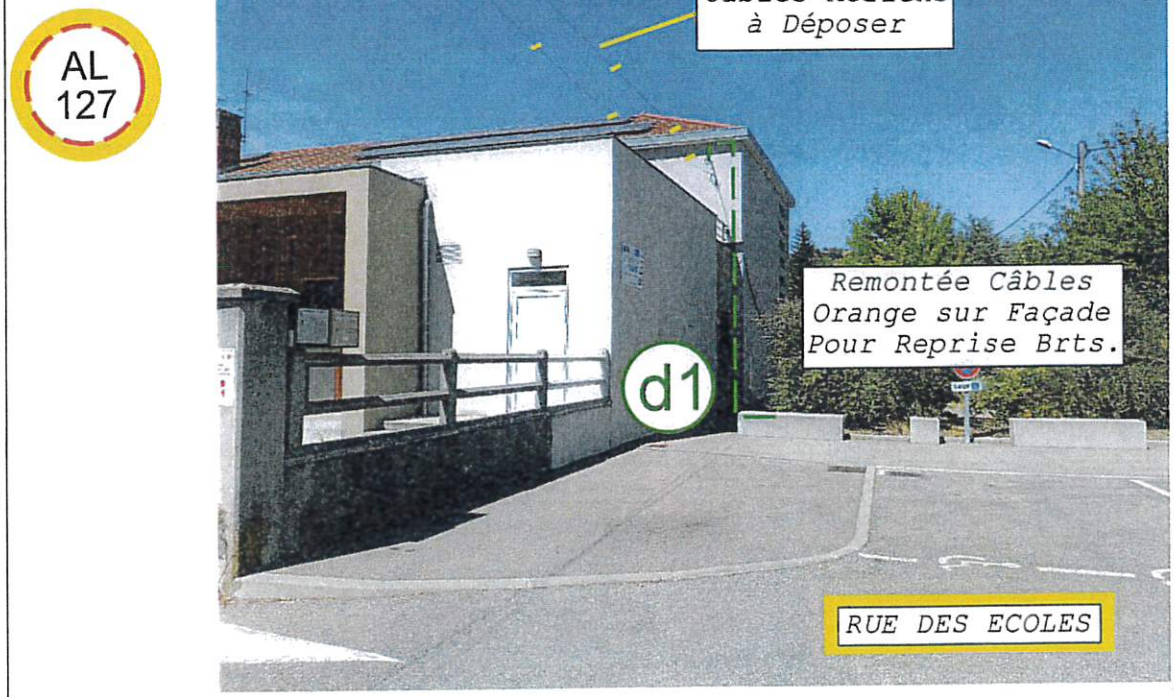

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE	CADRE RESERVE AU SEDI